



United Nations
Nations Unies



International
Criminal Tribunal
for the former
Yugoslavia

Tribunal pénal
international pour
l'ex-Yougoslavie

ALLOCATION

(Exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel)

PRÉSIDENT

La Haye, le 11 juillet 2016

CS/PR1667f

LE JUGE CARMEL AGIUS
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES
POUR L'EX-YOUGOSLAVIE

Excellences, Mesdames et Messieurs, membres des familles des victimes et survivants, femmes et hommes venus ici pour partager la profonde tristesse et le douloureux souvenir qui nous réunissent aujourd'hui, je suis honoré de me trouver parmi vous. Votre douleur d'avoir perdu des êtres chers est indicible et votre peine incommensurable, mais vous avez l'admiration de tous pour votre rôle essentiel et la persévérance dont vous faites preuve afin que les effroyables événements de juillet 1995 ne tombent jamais dans l'oubli et qu'ils gardent vivante la mémoire de la cruauté et de la barbarie dont des êtres humains sont parfois capables envers leur prochain.

En 2003, alors que je présidais la Chambre saisie de l'affaire *Brđanin*, je me suis rendu à Srebrenica et à Potočari pour la première fois. Le cimetière du mémorial de Potočari venait à peine d'être inauguré. Je me souviens de l'atmosphère d'abattement qui régnait et de l'absence manifeste de toute mesure en faveur de la réconciliation. Je crois qu'il y a eu ces dernières années une certaine amélioration, grâce au travail de personnes dévouées qui veulent que ce pays aille de l'avant sans pour autant oublier les horreurs du passé.

Récemment, pour le 100^e anniversaire du début de la bataille de la Somme, une commémoration solennelle a eu lieu et le souvenir des 20 000 soldats britanniques massacrés le tout premier jour de la bataille a été célébré. Bien sûr, les circonstances ne sont pas comparables puisque ces soldats sont morts au combat, tandis qu'ici, des civils innocents ont été pris pour cibles en raison de leur appartenance ethnique. Pourtant, en suivant la cérémonie à la télévision, je pensais aux gens de Bosnie-Herzégovine. Il est vrai que ce massacre insensé de 1916 n'a pas empêché les principales puissances européennes de s'engager, moins de 30 ans plus tard, dans une guerre mondiale d'une envergure encore plus grande, mais aujourd'hui, ces ennemis acharnés d'alors sont devenus des alliés, et ils vivent ensemble dans la paix et la prospérité, chacun honorant les morts de l'autre. C'est pour moi une preuve importante que la réconciliation est possible et qu'une fois réalisée, elle sera profitable à tous.

Tout processus de réconciliation a pour composante essentielle la justice ; c'est là, bien sûr, que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (le « TPIY ») joue directement un rôle. Mais la justice, seule, ne suffit pas. Il importe tout autant que les trois groupes ethniques de ce pays se rassemblent et acceptent le passé ; qu'ils partagent leur deuil et leur chagrin ; qu'ils communiquent avec franchise et ouverture d'esprit ; qu'ils s'engagent dans un réel dialogue ; qu'ils se tournent vers l'avenir ; et que vous preniez cet engagement : que ce qui s'est passé ici il y a 21 ans ne se reproduise jamais plus. Vous devez le vouloir, et vous devez y travailler – chez vous, dans les écoles, sur les lieux de travail et, naturellement, au sein des autorités. Tout cela prendra du temps, exigera des efforts et de la bonne volonté, parce que les blessures sont encore à vif et que, pour ceux qui ont vécu ces événements tragiques, aller de l'avant n'est certes pas chose facile. Mais je crois profondément que c'est possible. C'est cette voie que, à mon sens, il conviendrait

www.icty.org

Le TPIY sur [Facebook](#), [Twitter](#) and [YouTube](#)

Bureau de presse / Service de la communication

Churchillplein 1, 2517 JW La Haye. B.P. 13888, 2501 EW La Haye (Pays-Bas)

Tél. : +31 70 512 8752 ; 512 5343 ; 512 5356

de prendre, si la commémoration d'aujourd'hui et celles qui suivront dans toutes les années à venir doivent avoir le moindre sens.

Le TPIY, dont je suis maintenant le Président, s'est battu pendant les 23 années passées pour mettre au jour la vérité de ce qui s'est passé en ex-Yougoslavie dans les années 90, et en particulier pour établir les faits qui se sont produits à Srebrenica pendant cette semaine funeste de juillet 1995 qui a laissé sa cicatrice sur l'Europe du Sud-Est et ses peuples, jetant aussi la honte sur la communauté internationale, qui vous a délaissés, vous et les êtres qui vous étaient chers. Aujourd'hui devant vous, je suis fier que le TPIY ait établi de manière irréfutable qu'ici à Srebrenica, en juillet 1995, un génocide a eu lieu, fier que le TPIY ait poursuivi et condamné un certain nombre des principaux responsables de ce génocide. Je suis fier également que cette conclusion du TPIY ait été confirmée et reprise par la Cour internationale de justice.

Au cours des années précédentes, vous avez entendu mes prédécesseurs vous dire que le mandat du TPIY était circonscrit. Il est en effet très limité. Sa mission, en tant que tribunal pénal, est de juger les personnes accusées des crimes relevant de sa compétence. Notre contribution n'en a pas moins été déterminante pour mettre au jour la vérité et vous fournir les informations dont vous avez besoin pour vous unir dans un rejet catégorique de ceux qui nient ce qui s'est passé et de ceux qui les soutiennent. Ce que le TPIY a réalisé vous aide aussi, tous, à renforcer votre détermination à ne jamais oublier et vos efforts en faveur de la paix et de la réconciliation.

En préparant ce discours il y a quelques jours, j'ai fermé les yeux et me suis retrouvé l'espace d'un instant sur les lieux, dans le cimetière de ce mémorial ; dans le silence de la nuit, sous un ciel où brillaient près de 8 000 étoiles, je pouvais entendre le chœur des milliers d'hommes et de garçons qui se sont vu arracher leur vie il y a 21 ans. Ils me disaient qu'ils ne trouveraient la paix que lorsqu'ils sauraient qu'ils n'ont pas été oubliés ; que leur mort cruelle et prématurée a tant soit peu servi à consolider la coexistence pacifique de tous les groupes ethniques de ce pays ; que justice a été rendue ; et que cet engagement a été pris : qu'il n'y ait plus jamais de Srebrenica. Ils veulent que nous nous souvenions, et que nous comprenions, tous, qu'un avenir de réconciliation véritable et durable n'est possible qu'en reconnaissant le passé pour ce qu'il est.

L'histoire nous jugera tous un jour, ceux qui reconnaissent que ce qui s'est passé ici était un génocide, comme ceux qui continuent d'éviter d'appeler le mal par son nom. Je garde espoir, et je vous encourage à en faire autant, parce que la politique de l'espoir finit toujours par l'emporter sur celle de la division.

Ce qui s'est passé ici il y a 21 ans est une réalité tragique que nul ne peut défaire. Mais permettez-moi de vous assurer qu'aujourd'hui, le TPIY pleure avec vous ; et en tant que Président, je m'incline avec vous pour rendre hommage à vos êtres chers. Puisse leur âme reposer en paix et puissiez-vous trouver une voie juste et pacifique pour aller de l'avant.
